

**Énergies
Citoyennes
Locales
Renouvelables**
en Occitanie

Retour d'Expérience
**Des coopératives citoyennes
favorisent l'autoconsommation
individuelle en Occitanie**



Présentation du projet

Les coopératives citoyennes sont surtout connues pour installer des centrales de production **collective d'électricité** (toitures, parcs au sol). En complément de cette action, certaines coopératives misent aussi sur l'équipement des particuliers en autoconsommation **individuelle**, une demande croissante depuis 2020.

Le modèle : aider les habitants à comprendre, coopérer, choisir un prestataire et s'équiper d'une petite centrale photovoltaïque chez eux, dont ils consomment directement l'électricité produite.

Définition de l'autoconsommation individuelle (ACI)

L'autoconsommation, c'est l'utilisation de l'électricité directement sur le lieu où elle est produite. Concrètement, un bâtiment a sur son toit (ou ailleurs) quelques panneaux photovoltaïques, connectés directement au compteur électrique du lieu. Si toute la production n'est pas consommée directement sur place, le surplus est injecté dans le réseau commun géré par Enedis. Ce surplus pourra être cédé gratuitement, vendu à un tarif réglementé (par obligation d'achat) ou vendu à un tarif libre.

L'intérêt de l'autoconsommation individuelle est de faire prendre conscience aux usagers de leurs consommations électriques. Ils seront incités à basculer leurs usages en journée, puisque la centrale produit sur les heures ensoleillées.



©SolarCoop

Chiffres clés

600
foyers équipés
(au 30 juin 2023)

2,2
MwC installés
en toitures
photovoltaïques



©Midi-Quercy Énergies Citoyennes

Ici, 8 sociétaires de **Midi Quercy Énergies Citoyennes** découvrent leur commande groupée de kits solaires. Ils se sont entraidés avant et après la livraison.

FOCUS : Comment les coopératives facilitent l'ACI ?

Les habitants sont souvent séduits par l'idée de l'autoconsommation, mais frileux pour sauter le pas car ils ne se sentent pas toujours à même de discerner quels sont les bons choix. Les coopératives citoyennes l'ont vite compris et proposent **plusieurs accompagnements pour faciliter le passage à l'action** :

- Ateliers de formation
- Les kits solaires à installer soi-même
- Accompagnement de A à Z

Les Kits Solaires

La coopérative haute-garonnaise **Rayons Verts** propose à ses sociétaires de bénéficier de "Kits solaires" à travers une offre d'achat groupée, en partenariat avec Solarcoop. Avec un kit, on peut installer soi-même 1 à 4 panneaux photovoltaïques de 1,8 m² chacun sur sa toiture.

Composé de tous les éléments nécessaires à une installation en autoconsommation individuelle (panneaux, micro-onduleurs, accessoires de câblage...), un kit peut se raccorder à une prise de courant ou un tableau électrique. L'objectif est de simplifier au maximum l'ACI auprès des particuliers. L'énergie produite (de l'ordre de 800 kWh/an pour un kit à deux panneaux) permet de couvrir les besoins du « bruit de fond » électrique : VMC, Box, PC portable, réfrigérateur, veilles...

Un accompagnement de A à Z

La coopérative gersoise **Energie Citoyenne Pays Portes de Gascogne** (ECPG) se rend gratuitement chez l'intéressé afin d'évaluer la faisabilité d'un projet, donner des conseils sur la puissance installable et sur le choix du matériel. La coopérative propose aussi des ajustements sur place pour réduire les consommations. Enfin, la personne intéressée peut devenir sociétaire et bénéficier de l'accompagnement d'ECPG. L'association propose des installateurs locaux pour renforcer l'économie locale. Elle gère la négociation avec ces prestataires, la commande du matériel et les démarches administratives.

La coopérative **Energie Citoyenne Ouest Tarn 81** propose également une aide gratuite à tout citoyen permettant de définir la puissance, la production, ou encore le temps de retour sur investissement des panneaux. La coopérative examine et conseille aussi sur les possibilités d'économies dans les consommations et, si besoin, renvoie vers la coopérative REHAB qui accompagne les particuliers pour la rénovation énergétique de leur logement.

Des ateliers de formations

La coopérative **Coop de So** anime des soirées grand-public sur l'autoconsommation individuelle. Ces ateliers permettent aux personnes intéressées de comprendre comment étudier la faisabilité, la rentabilité et le dimensionnement d'une installation en autoconsommation chez eux. L'objectif est d'établir un profil de consommation, en travaillant à partir des factures d'électricité des participants. À la fin de cet atelier, les participants repartent avec les clés pour bien choisir leurs modèles d'autoconsommation et leurs installateurs.

Témoignages



Vincent Requillard
Membre des Rayons Verts

"Nous avons choisi de travailler avec Solarcoop, qui partage les valeurs coopératives de l'énergie citoyenne. Pour cette première, nous avons organisé une visio-conférence avec Solarcoop qui a présenté son offre et a permis de répondre précisément aux questions. Nos adhérents prennent confiance et voient l'intérêt de l'installation."

- En 2023, la coopérative Rayons Verts (Haute-Garonne) a accompagné 15 particuliers dans l'achat de kits solaires représentant 15 kWc.



Francis Chabrol
Membre de ECPG

"Notre coopérative a toujours eu la double vocation de produire mais aussi de réduire les consommations du territoire. Avec cet accompagnement autour des installations d'autoconsommation individuelles, nous sommes en direct chez les gens pour créer un lien et de la confiance. Nous parlons de leurs usages, de leurs équipements. Notre conseil porte donc à la fois sur comment consommer une énergie locale et propre, mais aussi et surtout comment questionner la sobriété et l'efficacité énergétique."

- **500 installations** ont été accompagnées par ECPG (Gers), ce qui représente au total **2 MWc** de puissance installée !
- En un an, **ECOT81** (Tarn) a compté 37 études dont 17 installations réalisées pour une puissance totale de **83 kWc**.